

Le Conseil Municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT-CINQ AVRIL DEUX MIL TREIZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Monsieur Claude MAINGUY, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Claude MAINGUY - Patrice BENESTEAU - Vincent FOURNERET - Pascal VIAU - Philippe NICOLAS - Marie-Françoise LEBRETON - Didier BOIGNE - Philippe BOUVIER- Marie LEGENDRE - Mireille GALBRUN - Tony GOISLARD- Patrice ROBERT

ÉTAIENT EXCUSÉS : Véronique CHOTARD - Arnaud PANAGET

ÉTAIENT ABSENTS : Cathy SAULNIER - Philippe DESCHAMPS

Secrétaire de séance : Tony GOISLARD

Lotissement de la zone de la Corbière : compte-rendu de la concertation, choix du maître d'œuvre

Suite à la une analyse a été rendue par la SODEMEL. Les remarques des habitants, sur les trois projets retenus, ont été prises en compte : aux abords de ce nouveau lotissement des aménagements seront rapidement nécessaires. Le projet choisi pourra faire l'objet de quelques aménagements tels qu'une aire de jeux ou un talutage le long du canal. Il faudra également réfléchir avec le SMICTOM au ramassage des ordures ménagères.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, choisit, à l'unanimité le projet présenté par le Cabinet F.AU. Ses atouts sont liés à la possibilité de faire trois tranches de travaux indépendantes les unes des autres du fait des trois axes en impasse dans le lotissement. La surface cessible est la plus importante des trois projets présentés.

Le Cabinet F.AU propose, par ailleurs, une gestion du quartier en « habitat partagé » en créant une association entre les habitants et la commune où chacun sera partenaire.

Le procès-verbal de la réunion du 28 mars 2013 est adopté à l'unanimité

Livre Histoire de la Commune : détermination des prix et modalités de vente

Le livre sur la commune comportera 264 pages dans un format 21x26. Après étude de plusieurs devis, le conseil municipal, décide à l'unanimité de confier cette tâche à l'entreprise PAQUEREAU pour la somme de 15 225 € Hors Taxes.

Une souscription sera lancée fin-mai, début juin, pour une parution à l'automne.

Afin de lancer cette souscription, le choix de la couverture devra être fait ainsi que celui du titre.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer le prix du livre à la souscription à 20 € et après la souscription à 27 €, les modalités de vente restant à affiner.

Personnel : créations de postes et modification du tableau des effectifs

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de modifier ainsi le tableau des effectifs à compter du 1^{er} avril 2013:

Postes actuels à annuler	Postes à créer en remplacement
2 postes d'adjoint technique 2ème classe	2 postes d'adjoint technique 1ère classe (avancement de grade)
1 poste d'adjoint Technique principal 2 ^{ème} classe	1 poste d'agent de maîtrise (avancement par promotion interne)

Chemin de Randonnée : évolution de tracés

Il est proposé de modifier le parcours de randonnée « les frênes ». Le circuit sera de 10.8 km et pourrait passer au Port Saint Maur, dans le centre bourg, rue des Vendellières, à La Hune, Montplacé, le Goeuvre pour rejoindre le Pas au Blanc. Il est également proposé de changer le nom de ce sentier pour celui de Loire et Patrimoine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte, à l'unanimité cette modification

FINANCES Décision modificative

La somme de 800 € votée au budget au compte 775 doit être inscrite selon la réglementation au compte 778 : il convient de prendre une décision modificative

Le Maire,

Claude MAINGUY